

**Belgium-Brussels: Repair and maintenance services of building installations**

OJ S 124/2017 01/07/2017

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: Direction des infrastructures du sport, de la santé, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice

Postal address: Boulevard Leopold II 44

Town: Bruxelles

Postal code: 1080

Country: Belgium

For the attention of: Sarti Renato

E-mail: [renato.sarti@cfwb.be](mailto:renato.sarti@cfwb.be)

Telephone: +32 024134167

**Internet address(es):**

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=273199>

**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address

**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description****II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de services par appel d'offres ouvert relatif à l'entretien, la conduite, le dépannage, la garantie totale et la réduction de combustible des installations thermiques, sanitaires, d'égouttage, électriques et diverses des IPPJ de Braine-le-Château et de Wauthier-Braine.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

NUTS code BE3 Région wallonne

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

#### **II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le marché a pour objet la réalisation de toutes les opérations utiles et nécessaires qui sont relatives à l'entretien, la conduite, la maintenance et la garantie totale des installations techniques de l'IPPJ de Wauthier-Braine située à l'avenue des Boignées 13 à 1440 Wauthier-Braine ainsi que celles de l'IPPJ de Braine-le-Château située au Chemin Saint-Joseph 3, à 1440 Wauthier-Braine.

#### **II.1.6. CPV code(s)**

50700000 Repair and maintenance services of building installations

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

#### **II.2.2. Information about options**

Options: yes

Description of options: GMAO.

#### **II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Start 1.1.2018. Completion 31.12.2037

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

En dérogation à l'article 25 de l'AR du 14.1.2013, compte tenu de la spécificité du marché et pour garantir les intérêts de l'administration durant le marché, plus particulièrement lorsque les redevances en matière de garantie totale sont plus importantes que les prestations effectivement réalisées, le cautionnement sera constitué de 2 sommes appelées "cautionnement minimum" et "supplément de cautionnement".

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

#### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

#### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

## III.2. Conditions for participation

### III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: L'article 61, § 1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du 15.7.2011 est applicable de plein droit à la présente procédure.

Par le seul fait de déposer une offre, le soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, §1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du 15.7.2011, à savoir ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour:

- 1) participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du code pénal;
- 2) corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du code pénal;
- 3) fraude au sens de l'article 1<sup>er</sup> de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17.2.2002;
- 4) blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11.1.1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

Dans tous les cas, le pouvoir adjudicateur sollicite un extrait du casier judiciaire. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de formuler cette demande auprès de chaque soumissionnaire ou uniquement auprès du soumissionnaire le mieux classé au regard du/des critère(s) d'attribution. Chaque soumissionnaire devra communiquer cet extrait dans les 3 jours ouvrables suivant la demande du pouvoir adjudicateur.

Par ailleurs, par le seul fait de déposer une offre, le soumissionnaire atteste ne pas se trouver dans l'une des situations d'exclusion décrites à l'article 61, § 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011. Le soumissionnaire atteste donc:

— être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale. Pour être en règle, le soumissionnaire doit avoir transmis à l'Office national de sécurité sociale toutes les déclarations requises jusque et y compris celles relatives à l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres et n'a pas, pour ces déclarations, une dette en cotisations supérieure à 3 000 EUR, ou a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

Toutefois, même si la dette en cotisations est supérieure à 3 000 EUR, le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision d'attribuer le marché, qu'il possède, à la fin l'avant-dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1<sup>o</sup>, de la loi du 15.6.2006 ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2<sup>o</sup>, de la loi précitée, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3 000 EUR près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de cotisations;

— être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi. Est en règle, le soumissionnaire qui n'a pas, pour ces obligations, une dette supérieure à 3 000 EUR, à moins à moins qu'il n'ait obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

Toutefois, même si la dette fiscale est supérieure à 3 000 EUR, le soumissionnaire sera considéré comme étant en règle s'il établit, avant la décision de sélection ou d'attribution du marché, selon le cas, qu'il possède, à l'égard d'un pouvoir adjudicateur au sens de l'article 2, 1<sup>o</sup>, de la loi ou d'une entreprise publique au sens de l'article 2, 2<sup>o</sup>, de la loi du 15.6.2006, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal, à 3 000 EUR près, à celui pour lequel il est en retard de paiement de ses dettes fiscales.

— ne pas être en état ou en cours de procédure de faillite, de liquidation, de cessation

d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;  
— ne pas avoir fait aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;  
— ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;  
— ne pas s'être rendu gravement coupable de fausses déclarations dans le cadre de la présente procédure

Conformément au prescrit de l'article 60, §1<sup>er</sup> de l'arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur s'enquiert, via l'utilisation de l'application Digiflow, de la situation du soumissionnaire afin de vérifier s'il est en règle par rapport aux obligations relatives au paiement, d'une part, de ses cotisations de sécurité sociale et, d'autre part, des ses impôts et taxes selon la législation belge et vérifie s'il n'a pas fait aveu, est en cours ou en état de faillite ou procédure analogue.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire justifiera sa capacité financière et économique par les références suivantes:

— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet du présent marché, réalisés par l'entreprise au cours des 3 dernières années, avec un chiffre d'affaires global annuel de minimum 2 500 000 EUR en gestion technique et un chiffre d'affaires global annuel de minimum 1 000 000 EUR en garantie totale;  
— la preuve d'une couverture des risques professionnels mentionnant les montants couverts:

- En cas de dégâts matériels avec mention des montants couverts par sinistre.
- En cas de faute ou défaillance relevant de l'exécution du contrat avec mention des types de garanties et des montants couverts.
- Autres couvertures en matière de responsabilité civile et professionnelle avec mention des montants couverts.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire justifiera sa capacité technique par les références suivantes:

— une liste de minimum 3 marchés de services similaires en cours ou ayant expirés au cours des 3 dernières années (à compter à rebours à partir de la date ultime de dépôt des offres), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (coordonnées complètes), et accompagnée des certificats de bonne exécution conformément au modèle repris dans l'Annexe 2 (Intercalaire 4 — Document 1). Il appartient au soumissionnaire de présenter les 3 références correspondant le mieux au marché dont objet;  
— une description de l'équipement technique et des services techniques dont le prestataire de services disposera pour l'exécution du présent marché;  
— un document décrivant les procédures qualitatives mises en œuvre au sein de l'entreprise pour garantir:

- La qualification du personnel et sa formation continue sur le plan technique et en matière de qualité du travail effectué (nombre et fréquence des évaluations et des formations).
- La qualité des prestations offertes et leur contrôle
- L'étalonnage régulier des appareils de contrôle.
- Le contrôle de la connaissance du RGIE par le personnel électricien.

— une description de la part du marché, au niveau de l'entretien, que l'entreprise a éventuellement l'intention de sous-traiter;

- une déclaration mentionnant les matériaux et fournitures dont le prestataire de services disposera pour l'exécution des services. Celle-ci se décomposera comme suit:
    - La liste détaillée des fournitures d'entretien prévues annuellement dans le cadre du contrat et les prix de celles-ci. Le coût comprendra tous les éventuels frais généraux et charges y relatives à l'exception de la TVA.
    - La liste détaillée des fournitures d'entretien annuelles prévues par option et les prix de celles-ci. Le coût comprendra tous les éventuels frais généraux et charges y relatifs à l'exception de la TVA.
    - La liste des matériaux et fournitures qui ne proviennent pas des pays membres de l'Union européenne et qui seront utilisés par le prestataire de services pour l'exécution du présent marché
  - certificat ISO 9001 — 2000;
  - attestations VCA\*\* de la société et copie des certificats VCA du personnel qui serait régulièrement destiné à travailler sur le(s) site(s) dont objet et de son encadrement;
  - une photocopie du moniteur belge définissant les fonctions d'exploitant en installations thermiques;
  - l'attestation d'agrément de l'entreprise dans les catégories D17 et D18 en classe 3, minimum et P1 en classe 1, minimum.
- Minimum level(s) of standards possibly required:  
Classe: N/A, catégorie: N/A.

#### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

### **Section IV: Procedure**

---

#### **IV.1. Type of procedure**

##### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

##### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

##### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

#### **IV.2. Award criteria**

##### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

##### **IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

#### **IV.3. Administrative information**

**IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

DISSAJMJ - CF-3132-2017-00787-F02\_0

**IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

no

**IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 12.10.2017 - 14:00

Payable documents: no

**IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

19.10.2017 - 14:00

**IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

**IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

**IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

**IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Date: 19.10.2017 - 14:00

Place:

Boulevard Léopold II n° 44 — 1080 Bruxelles au 5<sup>ème</sup> étage, local 5E546.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Les soumissionnaires et/ou leurs représentants.

**Section VI: Complementary information**

---

**VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

**VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

**VI.3. Additional information**

**VI.4. Procedures for review**

**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil de l'État

Postal address: Rue de la Science n° 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

**VI.4.2. Review procedure**

**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

28.6.2017